



**Nous avons eu raison, le 18 novembre de combattre,
de dire à ceux qui organisent la casse de notre administration :
la CGT sera face à vous !**

NATIONAL

- Bref rappel des suppressions d'emplois des années antérieures tiré des projets de loi de finances :

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-2 340	-2 565	-2 667	-2 438	-2 023	-1 988	-2 000

EN ISERE

CATEGORIES								Total 201
AGFIP	AFIP	AFIPA	IP	Idiv	A	B	C	
0	0	0	+ 1	- 2	- 2	-10	- 20	-33



**Suppressions d'emplois
au 1er septembre 2015 !**



Compte-Rendu Audience en Direction du 13 novembre 2014

A notre demande, la CGT a été reçue par Madame HEROU-DESBIOLLES, directrice du pôle gestion et ressources, Monsieur RAVET, directeur adjoint du pôle gestion et ressources et Madame SIMOENS, responsable de la division contrôle fiscal et missions patrimoniales.

La délégation CGT était composée de Dominique NEGRI, Sébastien RIOUX et Dominique LO MONACO.

Nous avons pu aborder les sujets à l'origine de notre demande d'audience :

- le contrôle fiscal externe, contrôle interne et responsabilité des agents
- situation à la trésorerie de Grenoble Municipale suite à notre signalement
- prime de caisse,

et d'autres sujets abordés par nos collègues au cours des Heures Mensuelles d'Information que nous avons tenues ou suite à interpellation téléphonique ou directe.

Compte-rendu
13 novembre 2014

➤ Contrôle fiscal externe, contrôle interne et responsabilité des agents :

La nouvelle loi sur la vérification avec emport de fichiers informatiques pose un certain nombre de problèmes:

- Comment va s'effectuer le contrôle interne des disques durs afin de vérifier que les agents n'ont pas conservé les fichiers informatiques comptables ? La mise en place de Windows 7 ouvre-t-elle une possibilité de scannage à distance de nos disques durs ? La direction a pris l'attache de la DISI qui affirme que Windows 7 ne permet pas le scannage de disque en réseau.
- Dans les PCE, les agents partagent les ordinateurs portables pour aller en vérification. Ceci pose le problème de la responsabilité du secret sur les fichiers comptables emportés. L'administration nous a bien confirmé que la conservation et la sécurisation des fichiers informatiques relevaient de la responsabilité individuelle du vérificateur.

La direction demande aux agents d'effacer les fichiers emportés après les avoir téléchargés sur leur PC fixe. De nouveau, la CGT a souligné la difficulté de ce partage d'ordinateur dans les PCE. Il n'est pas toujours simple à régler et les vérifications ont pris du retard provoqué par le décalage entre l'application de la loi et la mise à

- disposition du matériel permettant sa mise en œuvre en 2014.

Il faudrait un ordinateur portable pour chaque agent faisant des vérifications. Malheureusement, comme nous vous l'annonçons dans notre dernier «Poing Sur», avec 1,8 million de déficit, pas question d'espérer disposer d'un ordinateur par agent rapidement.

L'argent est gaspillé par le gouvernement au travers de cadeaux sociaux et fiscaux sans retour sur l'emploi, alors que les agents n'ont pas les moyens nécessaires pour remplir leurs missions dans de bonnes conditions...!

➤ Trésorerie Grenoble Municipale :

Les agents de la Trésorerie Municipale ont adressé une pétition au directeur pour protester contre leurs conditions de travail dues, entre autre, à un sous-effectif de près de 7 emplois non pourvus au 1er septembre 2014.

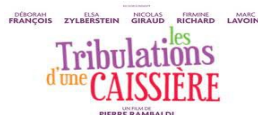
La CGT a rencontré les agents et interpellé la direction, qui s'est rendue sur place et a pris quelques dispositions positives.

Concernant le sous-effectif, la mobilisation des agents et l'intervention de la CGT conduisent à un renfort supplémentaire sous forme d'affectation d'un agent détaché de la DREAL annoncé début décembre.

D'une façon plus générale, pour faire face à la situation de sous-effectif global dans le département, la direction prend en détachement 5 agents des collectivités territoriales et de la DREAL qui ont perdu leur emploi en Isère. La CGT, si elle comprend l'importance du reclassement d'autres fonctionnaires d'État ou territoriaux perdant leur emploi, n'en voit pas moins le début de l'application de la loi mobilité. Jusqu'où ira-t-on ?

Les agents de la trésorerie Municipale tenaient également à souligner l'incohérence de la fermeture de Grenoble Amendes le vendredi après midi alors que Grenoble Municipale est ouverte cette même demi-journée sur un même site. Ce qui ne manquera pas de provoquer des incompréhensions et des tensions entre eux et les usagers venant le vendredi après-midi. La direction nous a affirmé qu'elle suivrait de près la situation et qu'elle se réserve la possibilité de modifier les choses après cette période d'observation.

➤ Prime de caisse :



Les agents qui attendaient leur prime de caisse, doivent attendre encore ; attendre les remontées des chefs de services sur la répartition de la prime de caisse et les conclusions de la prochaine Réunion Technique Approfondie sur le régime indemnitaire.

➤ Élections 04 Décembre :

nous avons demandé que Grésivaudan soit désigné effectivement comme centre de vote pour le 4 déc où travaillent plus de 60 agents en poste. (Après vérification du service RH, il y aura bien un bureau de vote à Grésivaudan)

➤ En audience, nous avons souligné quelques points déjà relevés au cours de nos visites de services (avant le 13/11)

- Sur des difficultés liées à l'emploi (**St Egrève, St Martin d'Hères, Echirolles ...etc**)
- Sur les conditions matérielles à améliorer sur le site Grand' Place (issue de secours dans le mauvais sens, boîtier de commande pour entrer au garage du mauvais côté),
- Sur le répondeur de la trésorerie de St Martin d'Hères
- Sur l'accueil au CFP de Grenoble et horaires d'ouverture faisant confusion,
- Sur les problèmes existant à Voiron. Voir compte-rendu plus loin...etc

➤ EDRA/EDR

La CGT a demandé que soit appliqué un zonage territorial pour l'ensemble des agents assurant la mission de renfort, la direction générale considérant que rien n'est figé, et qu'il appartient aux numéros 1 (Directeurs Départementaux), de tenir compte de la spécificité du département (zone de grande étendue, de montagne etc...). Concernant les **EDR**, nous avons demandé le maintien de la situation actuelle.

Echange de mails entre le directeur M.PERY et notre secrétaire départemental M. LO MONACO:

M le Secrétaire départemental,

Nous avons effectivement le projet, dès que nous aurons expertisé les modalités de déclinaison locale des nouvelles dispositions présentées le 19 novembre en RTA, de réunir les membres des équipes de renfort des 2 filières pour leur présenter ces nouvelles règles.

Bien cordialement, *

JP Péry

----- Message original -----

Sujet : équipes de renfort

De : cgt.ddfip38 <cgt.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr>

Pour : PERY Jean-Pierre (75) <jean-pierre.pery@dgfip.finances.gouv.fr>, HEROU-DESBIOLLES MARIE-HELENE <marie-helene.herou-desbiolles@dgfip.finances.gouv.fr>, RAVET JEAN-CLAUDE <jean-claude.ravet@dgfip.finances.gouv.fr>

Date : 21/11/2014 16:29



Monsieur le Directeur,

Au cours de la RTA indemnitaire du 19 novembre 2014 les représentants de la Direction générale nous ont informé qu'une instruction sur les règles de gestion des Equipes De Renfort a été diffusée au réseau.

D'autre part, lors de la réunion ont été apportés des réponses aux revendications portées par la CGT :

- maintien des règles d'affectation définies en GT, mais présentation en CTL des propositions de sectorisation, tout en laissant la main aux directions ;

- Sur la question des frais de déplacements, la résidence administrative à prendre en compte sera celle la plus proche du domicile familiale (dans le département d'affectation si la résidence familiale est dans un autre département).

Si l'agent change de résidence familiale la résidence administrative devra être redéfinie.

Il a été également précisé qu'une note sera publiée pour confirmer ces décisions.

Je me permets donc de demander qu'une réunion des équipes de renfort, filière fiscale et gestion publique, soit organisée avant la présentation au CTL de vos propositions de sectorisation. A cette occasion la direction pourra, également, présenter la réforme du régime indemnitaire aux agents affectés en équipe de renfort.

Je vous prie de croire Monsieur le Directeur à mes respectueuses salutations.



➤ **Après l'audience du 13, nous avons constaté des situations insoutenables liées aux sous-effectifs**

Sous effectifs allant jusqu'au 1/3 de l'effectif théorique: St Marcellin, Le Touvet, Domène, le CHU etc... Nous ne manquerons pas d'interpeller le directeur au cours du prochain CT du 28/11. Jusqu'à quand l'incendie pourra-t-il être en partie contenu puisque sont annoncés encore – 33 agents dans l'Isère au 01/09/2015 ?

A la rencontre de nos collègues... :

Tournées de HMI /Constatations générales :

- Les services ne tiennent encore la route que grâce aux collègues qui se démènent pour garder la tête hors de l'eau, pendant qu'ailleurs d'autres amplifient les mesures destructrices, notamment les suppressions d'emplois, sources de stress dû à la surcharge de travail, mais aussi gel des salaires et difficultés financières ..., «on» voudrait nous tenir la tête sous l'eau que les choses ne seraient pas différentes !
- Les chefs de services ne sont pas épargnés. Comme d'autres, ils ne tiennent souvent qu'à l'aide de somnifères et autres « cachetons », quand ils n'ont pas déjà craqué, eux aussi !

Question :

- Qu'est qu'un « climat délétère ? Ce qui est délétère attaque quoi ? Extrait d'un article du Monde :
« Ce qui est délétère peut dégrader le ciment de la nation, les couches de pierres sur lesquelles la République est construite. Le délétère dénoue les liens sociaux en libérant les forces de la discorde, et fait le lit de l'extrémisme. Le délétère est léthal, délie et délite. Mauvaise ambiance ces temps-ci, non ? »
- **A qui profite cette ambiance ? Faut-il attendre que dans trois ans... !**
- **A quand une véritable prise de conscience du malaise des fonctionnaires, ciment de la République ?**

Camarades, réveillez-vous, ils sont devenus fous !



Au CFP de Voiron...

- Chaque année, le chauffage tarde à être enclenché...3 jours plus tard, c'est 3 jours de froid en plus pour les agents, mais 3 jours de coût de chauffage en moins pour la DDFIP.
- Des nuées de mouches au 3ème étage, en sommeil en ce moment, mais à quand la désinsectisation ?!!

L'usage de bombes insecticides a réussi à mettre les agents en difficultés plus que les insectes !

Au site de La Mure :

- Même constat que lors de notre précédent passage : Très bonne participation, tant par le nombre de participants que par la teneur des débats.
- Ici aussi, plus qu'ailleurs encore, seule la conscience professionnelle des collègues garde le service public debout.
- Mais l'atmosphère n'en est pas moins lourde. La surpopulation de l'immeuble pèse : la Trésorerie de La Mure héberge toujours le sip-sie suite au naufrage de ce dernier en décembre 2013, les promesses de la direction ont été renouvelées à défaut d'avoir été tenues.
- *Fluctuat*, mais pour quand *mergitur* ?
- Dernières nouvelles : les p'tits fours et le Champagne ne sont pas encore commandés !

Au site de Vallier :

- Bonne participation, problème récurrent : quel avenir pour les services, notamment pour le CDIF ? Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Entre les fusions de services, les fermetures, où en sont les priorités ? Seule certitude, tout le monde est ou sera frappé à court terme par cette volonté destructrice d'emplois et de transferts au privé de tout ce qui peut être rentable. La rentabilité qui supplante la notion de service public ! Tout un programme.

- Un avantage toutefois : Plus de problème de stationnement, places libres sur le parking !

Au site de Grand Place...

Quelle drôle d'idée de placer un boîtier d'ouverture de garage à droite alors que le conducteur se trouve à gauche !

Tout aussi étrange l'idée d'une porte de secours qui s'ouvre en tirant !

Comme le bâtiment ne dispose pas de gardien, un emploi précaire est utilisé toute l'année en guise de portier pour accompagner les contribuables jusqu'aux services où ils sont attendus.

Aux SPL, ce n'est pas la confidentialité qui prime puisqu'ils sont accueillis sur un petit coin de table, dans un recoin du bâtiment...Pas vraiment adapté...

Aux SIP de Bourgoin Jallieu...

Nous étions 16 en HMI ; débat sur les restructurations à venir, sur l'unité syndicale... Déjà 7000 articles par agent...et la fusion des SAID en projet !...

A la trésorerie d'Heyrieux...

Dans la perspective de la fermeture et du transfert des missions, on ne sait toujours pas à quel endroit on travaillera d'ici le 1er janvier 2015...

A la trésorerie de St Martin d'Hères...

Voilà le message du répondeur de ce service en dehors des heures d'ouverture:

« ...pour cause de déménagement, la trésorerie est fermée du 13/06/2011 au 17/06/2011.

Elle reprendra son activité normale le 20/06/2011 »! Bravo la mise à jour!



Windows Seven !

Dans tous les services ou presque..., on migre vers le système d'exploitation Seven, (il y eut un temps où on combattait les anglicismes, donc Windows Sept) mais les écrans ne vont pas avec ! Résultat : Il faut passer plus de temps à se déplacer sur l'écran avec le curseur pour aller au bon endroit sur l'écran...

Mais pas que : des applications ne sont pas toujours compatibles.

Plus moyen de demander une assistance internationale administrative ! Quel inconfort, quel temps perdu !

De partout l'emploi manque et le service public en pâtit !

Trésoreries de Morestel, Crémieu, La Verpillière, Heyrieux, Saint Jean de Bournay, SIP et trésorerie de Voiron, Trésoreries de St Egrève, Vinay, CHU, Vif, St Martin d'Hères, Roussillon, Pont de Beauvoisin, Pont de Chérucy, St Etienne de St Geoires, Grenoble Municipale, Paierie départementale et amendes; Trésoreries d'Echirolles, Domène, Fontaine, sites de Belgrade, Rhin et Danube (PCE et BDV du département), Saint-Laurent-du-Pont, Rives, Moirans, Mens, La Mure, Corps, Allevard, Pontcharra, Goncelin, Le Touvet...

- Pas de caissier ou un seul pour les congés, c'est coton ! Un tour de rôle pour la Banque de France. Pas facile d'être en si petit nombre...Des collègues sont désignés contre leur volonté à ces responsabilités de caissier.
- Que de temps perdu à expliquer aux contribuables qu'on ne veut plus les voir à l'accueil, qu'il y a La Poste, la boîte aux lettres et l'administration. Et le service public ?! Heureusement que de nombreux collègues mettent un point d'honneur à être présents pour les contribuables et usagers.
- Un vrai ras le bol de se faire « engueuler » au guichet, au téléphone...
- Un chef de service a même obtenu qu'un collègue décale ses congés estivaux... de 2 mois !

Nous avons raison le 18 novembre de combattre et nous réaffirmons :

1. Non à la fermeture de 850 trésoreries d'ici 2017,
2. Retrait de l'article 25 du projet de loi de simplification de la vie des entreprises permettant l'externalisation de nos missions « SPL »,
3. Non à la fusion des SIP, des SIE dans les RAN
4. Non à l'inclusion du cadastral dans les SIP
5. Non à l'inclusion de l'enregistrement dans les SPF,
6. Arrêt immédiat des suppressions d'emplois,
7. Maintien du statut général de la Fonction publique, pas touche à nos statuts particuliers DGFIP !
8. Augmentation immédiate et générale des salaires

Prépare-t-on la justification de la fermeture de nos services, la casse de notre administration ?

La CGT affirme que c'est en défendant nos missions de service public, la proximité, la disponibilité, notre compétence, que nous défendrons nos emplois statutaires !

Le 18 novembre ne peut pas rester sans suite, nous travaillerons à l'unité pour que la réponse aux attaques subies soit à la hauteur des enjeux. 2015 sera déterminante, les générations futures ne nous pardonneraient pas d'avoir abandonné ce qui nous avait été légué de haute lutte et par le Conseil National de la Résistance, des Services publics, la Sécurité sociale etc...

Nous nous engageons avec vous !